

limites, ou qu'elle ait outrepassé ses droits, ce n'est pas le lieu d'examiner cette question, mais il est incontestable que le résultat final de ses discussions, de ses points d'interrogation semés partout, de ses dénégations pures et simples, a été un bienfait pour l'historiographie en général et pour l'archéologie en particulier. Tel auteur qui avait un ou plusieurs volumes prêts, ou supposés prêts pour l'impression (comme nous supposons les nôtres au lendemain de notre premier volume), s'est remis à l'œuvre, pour *discuter* à son tour, élaguer les inutilités, étayer ses affirmations de preuves et documents, *critiquer* enfin lui-même son propre ouvrage.

Et puis n'est-il pas bon, à tout âge et pour tout le monde, de suivre le conseil de ce maître en tout art qui s'appelait Horace, et qui demandait aux auteurs d'attendre au moins neuf ans avant de publier leurs ouvrages ? C'était, n'est-ce pas ? parler au nom du simple bon sens : le bon sens du public, le bon sens des auteurs. . . . de ceux qui en ont, qui devraient en avoir !

Cette part faite à des explications qui me semblaient nécessaires, j'en viens à l'objet de cet article — tant il est vrai qu'il faut toujours un peu de temps pour arriver à la question.

La question est de savoir si parmi les deux millions six ou sept cent mille Canadiens-français que l'on compte au Canada et aux Etats-Unis, et qui devraient être dévots à sainte Anne, s'ils sont les vrais fils de leurs pères, j'en trouverais trois ou quatre cents — car ce nombre me suffirait à la rigueur — qui pousseraient leur dévotion jusqu'à souscrire d'avance à *Madame Sainte Anne*, quelle que soit l'étendue de l'ouvrage, et quel qu'en soit le prix.

Après onze ans — et vous voyez que j'ai dépassé la mesure du vieil Horace — je l'ai pensé, tant j'ai foi en l'indéracinable piété de mes compatriotes, et ce que Laure Conan osait appeler leur "tendresse" pour la Bonne sainte Anne.

Voici donc ce que je propose, quitte à modifier ce premier plan si quelqu'un veut bien m'en fournir un meilleur :

Je publierais par fascicules de 128 pages (huit cahiers de 16 pages, même format que le premier volume déjà paru), le deuxième et le troisième tome de *Madame Sainte Anne*, et pour gagner du temps, je ferais faire simultanément les deux compositions typographiques, dussè-je, pour cela, recourir à deux imprimeries différentes.